

## Rapport du Sou Médical 2007 - CHIRURGIE PLASTIQUE, RECONSTRUCTRICE ET ESTHETIQUE

---

Les 120 chirurgiens plasticiens sociétaires du Sou Médical - Groupe MACSF ont adressé 14 déclarations dont 11 pour les seuls chirurgiens plasticiens libéraux soit une sinistralité de **19,3 % (11/57)** (19 % en 2006). Parmi elles, 4 assignations en référé, 7 réclamations et 3 saisines d'une CRCI.

### ■ *Chirurgie mammaire (7) :*

- Chirurgie reconstructrice après exérèse d'un cancer du sein (2) :
  - nécrose cutanée entraînant l'ablation de la prothèse ;
  - résultat jugé non satisfaisant à l'origine de plusieurs réinterventions.
- Pose de prothèse (3) :
  - soudure des deux globes mammaires après le décollement des deux muscles pectoraux créant une loge commune - échec d'une réintervention ;
  - résultat jugé non satisfaisant (2)
- Chirurgie de réduction : résultat jugé non satisfaisant.

### ■ *Abdominoplastie (2):*

- désunion cicatricielle ;
- nécrose cutanée nécessitant une excision.

### ■ *Dermolipoplastie avec lipoaspiration des flancs :*

- petite zone de nécrose avec cicatrices disgracieuses ;
- asymétrie fessière.

### ■ *Lifting cervico-facial :*

cicatrice inflammatoire au niveau du menton.

### ■ *Rhinoplastie :*

brûlure d'une aile du nez.

### ■ *Traitement de rides par injection de Dermalive® (hydrogel acrylique) :*

nodule induré.